



Réforme du collège

Appel intersyndical à la grève le 11 juin

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Éducation, SNCL-FAEN et SIES-FAEN constatent l'enferment du ministère dans son maintien de la réforme du collège et son refus d'entendre les demandes des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré.

Confirmant leur analyse commune de la réforme et des conditions de la publication des textes le 20 mai, elles appellent les personnels à amplifier l'action, en particulier le 4 juin, contre les textes publiés au lendemain d'une grève majoritaire dans les collèges, pour leur abrogation et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège.

Elles appellent à signer et faire signer massivement la pétition intersyndicale « Un autre collège 2016 ».

Elles appellent à une nouvelle journée nationale de grève et d'actions le jeudi 11 juin.

Le 28 mai 2015

Communiqué du 21 mai

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Éducation, SNCL-FAEN et SIES-FAEN dénoncent la publication des textes concernant la réforme du collège au soir même d'une grève majoritaire dans les collèges. Cette provocation et ce mépris des personnels sont contre-productifs : il est illusoire d'espérer mettre en œuvre une réforme contre les professionnels.

Elles dénoncent les manœuvres de récupération politiciennes et les amalgames. Elles demandent l'abrogation de ces textes, décret et arrêté, et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège. En tout état de cause, elles refusent de discuter des modalités d'application de cette réforme.

Elles appellent les personnels à signer et faire signer la pétition intersyndicale, à poursuivre les mobilisations en cours : assemblées générales, délégations, rassemblements etc., et à mettre en débat une journée de grève nationale en juin.

Elles appellent d'ores et déjà à faire du jeudi 4 juin une nouvelle journée nationale de mobilisation dans tous les collèges : heures d'information syndicale, rencontres et débats avec les parents.

Pétition intersyndicale

La publication du décret et de l'arrêté définissant l'organisation du collège à partir de la rentrée 2016 met en place une réforme du collège plus bureaucratique que pédagogique qui ne répondra pas aux besoins de formation de la jeunesse de ce pays, ne réduira pas l'échec scolaire et mettra profondément en cause l'égalité d'accès aux savoirs et aux qualifications sur le territoire.

Elle est de plus un affront à une profession qui se bat au quotidien pour la réussite des jeunes qui lui sont confiés.

Les signataires demandent l'abrogation de ce décret et de cet arrêté et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège.

Pétition à signer sur www.unautrecollege2016.net